

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

11 - AUDE

ARRONDISSEMENT

LIMOUX

CANTON

QUILLAN

# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice

• présents

• votants

• absents

• exclus

7  
5  
5  
2  
0

De la commune de LA FAJOLLE

Séance du 22 février 2023 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

CASTEL RIGAUD Sacciveline, FREU Françoise, CANET  
André, VINUESA MONDRAGON Marc

Étaient excusés :

DESCOUS René, GONZALEZ Nicole

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

FREU Françoise

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à LA FAJOLLE, le 22 février 2023

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du conseil Municipal du 09 novembre 2022
2. Vote du compte administratif.
3. Autorisation au maire de signer la convention CCRS avec le département
4. Travaux ONF
5. Préparation du budget 2023
6. Questions diverses.

La séance est ouverte à 14h.

### I. Approbation du compte Rendu du CM du 09/11/2022

Le CM du 09/11/2022 est approuvé

Pour = 5      Contre = 0      Abs = 0

### II. Vote du compte administratif

Monsieur le Maire sort de la salle, est élue présidente  
Madame CASTEL RIGAUD Sacqueline.

Madame CASTEL RIGAUD présente le compte administratif.

#### Rapport exercice antérieur

Fonctionnement = 204818,77 Euros

Investissement = 80269,55 Euros.

#### Réalisation de l'exercice 2022:

Fonctionnement: Dépenses = 81595,93 Euros  
Recettes = 110027,12 Euros.

Investissement: Dépenses = 5648,31 Euros (Soutien du Souterrain)  
Recettes = 14389,17 Euros.

#### Restes à Réaliser (programme d'investissement ouvert)

- Aménagement cœur du village = 23453
- Soutien du Souterrain = 6800
- Aménagement salle des fêtes = 27037
- Syaden 2 phase = 31453

88743

#### Résultat définitif de l'exercice 2022

Excédent = 233517,31

Il est rappelé que le budget du SEA est intégré dans le budget de la Commune.

Pour information

Fonctionnement = Dépenses = 20223,89 €

Recettes = 11073,60 €

Investissement = Dépenses = 3632,31 €

Recettes = 14195,08

Vote du compte administratif.

POUR = 4

contre = 0

Abs = 0

Monsieur le Maire entre dans la Salle.

III - Autorisation au Maire de signer la convention de données à caractère personnel au titre du Fonds Unique Logement

Convention à signer avec le département.

POUR = 5

contre = 0

Abs = 0

IV - Travaux ONF.

Proposition entretien sentier de la forêt du Scourrier :

POUR = 0

contre = 5

Abs = 0

V - Préparation budget 2023

Subvention aux associations = Renouvellement comme l'an dernier

AVACA = 100

Pompiers = 150

LA FASOLAISE = 1800

Taux des impôts = pas d'augmentation

ouverture programme : Gestion + Protection du cad.  
Cui pour 2000 Euros.

## VI - Questions diverses

- Réserve Naturelle = en attente du fond vert.
- SIRP = budget augmenté + 6% sur les communes.
- La commune veut faire un concours photo, il est demandé au CN d'utiliser le site internet de la commune → OK

La séance est close à 15h15.